



FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Établissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture de l'Oise en date du 20 janvier 2023 au titre de l'article L. 141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

OFFRE EMPLOI

TECHNICIEN (NE) MILIEU AQUATIQUE (H/F)

Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Structure d'accueil

La Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est chargée de missions d'intérêt général : gestion, protection, surveillance et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle œuvre également au développement durable de la pêche de loisir, ainsi qu'à la mise en place d'actions de promotion de cette pratique.

Association régie par la loi de 1901, elle présente un caractère d'établissement d'utilité publique et est agréée au titre de la protection de l'environnement. Elle regroupe par ailleurs l'ensemble des AAPPMA (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) du département de l'Oise.

La Fédération se compose d'une équipe de 6 salariés répartis en trois pôles distincts : milieux aquatiques, promotion du loisir pêche et administratif, sous la responsabilité du Président et de la Directrice.

En raison d'une augmentation de la charge de travail, la Fédération souhaite recruter un(e) technicien(ne) afin de renforcer le pôle « milieu aquatique ».

Missions

La personne recrutée participera aux différentes missions de la Fédération en matière de connaissance, de protection et de gestion des milieux aquatiques.

- **Organisation et réalisation d'inventaires piscicoles et de pêches électriques**

La mission principale consistera à organiser et à réaliser des pêches électriques. La Fédération effectue environ 80 opérations de pêche électrique par an, répondant à différents objectifs d'étude et de suivi des peuplements piscicoles. Ces opérations nécessitent une organisation rigoureuse, la réalisation des démarches administratives préalables ainsi qu'une bonne gestion du matériel et du personnel mobilisé. Le technicien sera également chargé de la saisie et du traitement des données recueillies, ainsi que de la rédaction des rapports d'analyse et d'interprétation des résultats.

- **Participation aux autres études et projets de la Fédération**

La Fédération mène différentes études et opérations portant notamment sur : le suivi des températures des cours d'eau ; les analyses d'ADN environnemental ; le dépouillement et l'analyse des données de vidéocomptage ; l'élaboration et le suivi des plans de gestion piscicole ; les diagnostics et les travaux de restauration des cours d'eau et des zones de frayères.



FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Établissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture de l'Oise en date du 20 janvier 2023 au titre de l'article L.141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

La personne recrutée pourra assister le technicien lors de ces opérations sur le terrain et pourra contribuer à la saisie, au traitement et à l'analyse des données, ainsi qu'au suivi des actions engagées.

- **Avis techniques et représentation de la Fédération**

La personne recrutée pourra être amenée à représenter la Fédération auprès de ses partenaires, notamment dans le cadre de projets de restauration des cours d'eau, d'atlas de la biodiversité ou d'études nécessitant l'expertise et les compétences de la structure.

- **Création d'outils de communication et de sensibilisation**

Afin de valoriser les actions menées par la Fédération et de faire connaître les enjeux liés aux milieux aquatiques, la personne recrutée pourra participer à la conception d'outils de communication et de sensibilisation destinés aux adhérents et au grand public.

- **Appui aux autres missions de la Fédération**

Ponctuellement, la personne recrutée pourra apporter son soutien aux autres activités de la Fédération, notamment lors d'événements grand public, de journées de sensibilisation ou de concours de pêche.

Profil recherché

- Niveau d'études : Bac +3 à Bac +5 en environnement/écologie si possible avec une spécialisation en milieux aquatiques ou gestion de populations.
- Expérience : débutant accepté, toutefois une première expérience sur un poste similaire en Fédération de Pêche ou dans une autre structure de gestion des milieux aquatiques serait un plus.

Compétences requises

Compétences indispensables :

- Organisation des interventions de terrain : préparation des interventions, choix des stations, matériel, sécurité et logistique ;
- Capacités d'analyse et bonnes qualités rédactionnelles ;
- Aptitude au travail de terrain ;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation ;
- Maîtrise de la saisie, du traitement et de l'analyse des données.
- Maîtrise des outils bureautiques et SIG (QGIS) ;
- Aisance relationnelle et capacité à travailler en équipe.
- Permis B indispensable.

Compétences appréciées :

- Connaissances en biologie des peuplements piscicoles et fonctionnement des milieux aquatiques ;
- Connaissances des protocoles de pêches électriques ;



FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Établissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture de l'Oise en date du 20 janvier 2023 au titre de l'article L.141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

- Compétence dans le diagnostic de la fonctionnalité des milieux aquatiques et sur les actions à entreprendre ;
- Connaissance des outils de gestion et de traitement des bases de données.
- Compétence naturaliste faune et flore des milieux aquatiques ;
- Maîtrise du montage de dossiers techniques, financiers et réglementaires ;

Cadre de l'emploi

- Type de contrat : CDD de 6 mois à temps plein, renouvelable
- Période d'essai : 2 semaines
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Localisation : siège de la Fédération, 18 rue Henri Barbusse, 60150 THOUROTTE
- Mobilité : Déplacements sur l'ensemble du département de l'Oise (véhicule de service mis à disposition)
- Prise de fonction souhaitée : décembre 2026 à janvier 2027
- Rémunération : fixée sur la base de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique et en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat (IDCC3203), évalué entre 2 000 et 2 300 euros brut. Positionnement : niveau III ou IV.
- Avantages : Mutuelle et complémentaire santé, 13^{ème} mois, possibilité de télétravail (1 jour / semaine hors période d'essai).

Candidature

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Pascal DELISLE, Président de la FDAAPPMA 60
18 Rue Henri Barbusse
Thourotte 60 150
Ou par mail : contact@peche60.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 22 novembre 2026

Pour plus de renseignements : 03 44 40 46 41